

OMVS

GUINEE

Haut Commissariat

**Programme de Gestion des Ressources en Eau et de
l'Environnement du Bassin du Fleuve Sénégal
(GEF/BFS)**

**RAPPORT DU SEMINAIRE D'ECHANGE D'EXPERIENCES SUR
LES PROCEDURES ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES
MICRO PROJETS, APPUYES PAR LE PMF/FEM
(SAINT LOUIS du 13 au 17 septembre 2005)**

Saint – Louis, septembre 2005

I - CEREMONIE D'OUVERTURE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet GEF/BFS, en ce qui concerne précisément sa Composante 4 : Micro Subventions - Actions Prioritaires, la Cellule Régionale de Gestion de Projet a organisé, du 13 au 17 Septembre 2005, à Saint- Louis du Sénégal, un séminaire d'échange d'expériences sur les procédures et modalités de mise en œuvre des micro projets, appuyés par le PMF/FEM.

En présence du Point focal du GEF/BFS du PNUD Conakry, la cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur le Coordonnateur Régional de la Cellule de Gestion du Projet.

Ont également participé : l'Assistant du Coordonnateur Régional du Projet, les Coordonnateurs Nationaux du Programme de micro financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (Mali, Mauritanie et Sénégal), l'Assistant Régional Administratif et Financier du Projet GEF/BFS, l'Expert Régional en Micro Subvention et le chef de la Division des études, de la programmation et du Département Technique de l'OMVS, les Experts Nationaux des Micros Projets de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal.

La liste de présence figure en annexe.

Dans son discours d'ouverture, le Coordonnateur Régional, au nom de Monsieur le Haut Commissaire de l'OMVS, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a souligné l'importance du Programme Micro Subventions du Projet GEF/BFS et le rôle majeur que doivent jouer, pour sa réussite, les acteurs Institutionnels que sont les Comités Nationaux de Coordination (CNC) et les Comités Locaux de Coordination (CLC) et le Programme de Micro Finance du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), qui bénéficie de l'appui Administratif et Technique du PNUD.

Le Coordonnateur Régional a défini le cadre d'orientation des travaux du séminaire et a émis le souhait qu'à l'issue de la rencontre, un chronogramme d'activités harmonisé du programme des quatre Experts Nationaux des micros projets, prenant en compte les actions à mener par le PMF/FEM soit élaboré.

Le représentant du PNUD, au nom de ses collègues Points Focaux du GEF/BFS, après avoir mis l'accent sur les rôles et responsabilités du PNUD dans la conduite du Projet, a donné l'assurance que son Organisation ne ménagera aucun effort pour accompagner, jusqu'à son terme, la mise en œuvre du Programme des Micro Subventions du Projet GEF/BFS. Il a ensuite fourni aux participants les grandes orientations qui conditionneront la réussite des activités du Projet.

A la suite de ces interventions préliminaires, l'expert Régional en micro subventions a procédé à la lecture de l'agenda de l'atelier qui, après quelques réaménagements, a été adopté par les participants. Il est joint en annexe du présent rapport.

II - DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux du séminaire se sont déroulés en plénière et en Commission conformément au calendrier adopté.

L' Expert Régional des Micros Subventions a présenté les grandes lignes du Programme des Micros Subventions. Il a mis un accent particulier sur les points suivants :

- La définition et le contexte du Programme des Micros Subventions (PMS) ;
- Les objectifs poursuivis par le PMS ;
- Les dispositions du manuel de procédures ;
- Le dispositif Institutionnel du Projet.

Conformément aux souhaits exprimés par les participants, l'Expert National du Sénégal a procédé à la présentation des modalités de mise en œuvre du programme des micros projets de son pays.

Son exposé s'est articulé autour des points suivants :

- L'identification des besoins et formulation des micros projets ;
- La soumission et l'approbation des micros projets ;
- Le financement ;
- Le processus de suivi évaluation ;
- Le cycle du projet
- Le chronogramme d'activités.

Cette présentation a été suivie de compléments d'informations de la part de ses collègues de la Guinée, du Mali et de la Mauritanie. Ces compléments ont porté sur :

- l'approche méthodologique ;
- les outils de collecte de données relatives à l'identification des bénéficiaires et sur le calendrier.

Ces exposés des Experts Nationaux ont soulevé de nombreuses et importantes questions qui ont porté, pour l'essentiel, sur :

- ✓ les capacités des OCB à formuler les micros projets répondant aux objectifs du Projet ;
- ✓ La durée de mise en œuvre des micros projets ;
- ✓ les retards que peut générer le processus de prise de décision pour l'approbation finale des micros projets ;
- ✓ la nécessité de regrouper les étapes du Projet afin de répondre aux obligations de résultats dans les délais requis ;
- ✓ la similitude des démarches du SGP et de celles définies dans le manuel de procédures ;
- ✓ Les obstacles liés à la multitude des critères d'éligibilité au Programme des Micros Subventions contenue dans le manuel de procédures ;
- ✓ la possibilité pour les populations bénéficiaires de mettre en place, à l'interne, leur propre système de mutuel crédit dans le cadre de ce Projet ;
- ✓ le montant total de la subvention disponible pour le Programme et sur le montant maximum par micro projet.
- ✓ les rôles et responsabilités des Comités de Nationaux de Coordinations (CNC) et les Comités locaux de Coordination (CLC) dans la mise en œuvre du Projet.

A l'issue d'un enrichissant tour de table, les réponses suivantes ont été apportées :

- i. le projet GEF de l'OMVS et le PMF sont, tous deux, des projets FEM, par conséquent, ils poursuivent les mêmes objectifs, à savoir la sauvegarde et la protection de l'environnement ;
- ii. en ce qui concerne le manuel de procédures du PMS, il y a lieu de procéder à une relecture attentive et approfondie de ses dispositions en vue d'en tirer les meilleurs enseignements nécessaires à la mise en œuvre de notre projet commun (critères d'éligibilité, mode de mise à disposition des subventions, délais de mise en œuvre, l'intervention des ONG ; responsabilisation des acteurs) ;
- iii. la CRGP, les CNC et les CLC sont des structures incontournables dans la mise en œuvre du programme ;
- iv. des séances de formation et/ou de renforcement de capacités devront être menées au niveau des acteurs à la base ;
- v. le partenariat GEF/SGP permettra, par des échanges croisés d'expériences, d'apporter des solutions appropriées à l'ensemble des interrogations soulevées au cours du présent séminaire.

A la suite de ces discussions le représentant du Programme Micro Finance de la Mauritanie, au nom de ces collègues du Mali et du Sénégal a présenté les modalités de mise en œuvre des micro projets FEM.

Son exposé a porté sur :

- ❑ l'historique du PMF/FEM ;
- ❑ les domaines d'intervention du PMF/FEM ;
- ❑ les objectifs du PMF/FEM ;
- ❑ les axes stratégiques du PMF/FEM ;
- ❑ les critères de sélection des projets ;
- ❑ le processus de soumission et d'approbation des projets ;
- ❑ la typologie des projets PMF/FEM .

Il a aussi défini, dans le cadre du partenariat OMVS/FEM et le PMF/FEM, les principales actions possibles à mener, à savoir :

- ✓ l'harmonisation des procédures (analyse de projets, approbation, suivi de la mise en œuvre, partage mutuel d'expérience...) ;
- ✓ la capitalisation de l'expérience du PMF/FEM de plus de 10 ans dans la sous région ;
- ✓ les schémas de co-financement (EI, POPs, GDS) ;
- ✓ le ciblage de zones géographiques communes ;
- ✓ les missions conjointes transfrontalières.

A l'issue de cette intervention, il a été demandé aux Experts Nationaux de se réunir en une commission de travail, en vue de l'élaboration conjointe d'un chronogramme d'activités (feuille de route), prenant en compte les différents enseignements retenus lors des discussions.

Ce chronogramme d'activités (feuille de route) présenté en séance plénière par les Experts, après réajustements, a été adopté par le séminaire. Elle est annexée au présent

rapport et constitue désormais le guide d'actions du Programme de Micro Subventions du Projet GEF/BFS.

III - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.

Les participants ont salué l'initiative, prise par l'OMVS d'avoir organisé cette importante rencontre qui leur a donné l'opportunité, non seulement de compléter les informations nécessaires à la compréhension des enjeux et résultats attendus du Projet, mais aussi de définir les formes d'appui à apporter au projet en vue de garantir sa réussite.

En outre, ce séminaire a été l'occasion d'harmoniser les idées et les actions devant être menées ultérieurement sur le terrain.

Sur cette base, les recommandations suivantes ont été formulées :

- ✚ l'adoption de la feuille de route par le Haut Commissaire de l'OMVS et le PNUD
- ✚ la nécessité de procéder à la signature du document d'entente entre l'OMVS et le PNUD concernant l'appui du PMF/FEM au Projet GEF et de préciser les modalités de mise disposition des fonds aux PMF/FEM ;
- ✚ l'urgence pour le projet de démarrer les activités d'identification et de formulation des projets au niveau des Etats ;
- ✚ la relecture du Manuel de Procédures du projet en vue de son adaptation par rapport aux réalités du projet ;
- ✚ le rôle majeur des experts nationaux en micro projets dans la sélection des micro projets au niveau national.

Enfin, les participants ont remercié l'OMVS, ainsi que ses partenaires au développement - en l'occurrence le FEM, le PNUD et la Banque Mondiale pour leur appui déterminant dans la mise en œuvre du Projet GEF/BFS.

Les Coordonnateurs des Projets PMF/FEM après avoir remercié l'équipe du Projet GEF/BFS ont réaffirmé leur disponibilité et leur engagement à accompagner l'équipe du Projet GEF/BFS en vue de la réalisation des objectifs du Projet.

Le séminaire a été clôturé par le Coordonnateur Régional du Projet GEF/FEM qui, au nom de Monsieur le Haut Commissaire de l'OMVS, a félicité les participants pour leur contribution de qualité et s'est réjoui des louables résultats atteints.

LISTE ET CONTACTS DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE DE SAINT LOUIS : PMF/FEM/PNUD ET EXPERTS MICROS PROJET DU GEF/BFS.

13 au 17 Septembre 2005.

Nom et Prénoms	Fonctions	Adresses électroniques	Téléphones	Signatures
<u>Mauritanie</u> :				
M. Samba Harouna THIAM	Coordonnateur PMF Mauritanie	Samba.harouna@undp.org	(222) 525 24 09 (B) (222) 648 45 50 (P)	
M. El Ghotob Ould Cheikh Saad Bouh	Expert National Micros Projets	ghotob@yahoo.fr	(222) 525 84 42 (B) (222) 640 53 88 (P)	
<u>Mali</u> :				
M. Oumar Salim Mohamed KABA	Coordonnateur PMF Mali	kaba1@cefib.com	(223) 229 10 41 (B) (223) 674 53 43 (P)	
M. Youssouf Camara	Expert National Micros Projets	ycbankoss@yahoo.fr	(223) 221 05 74 (B) (223) 673 21 64 (P)	
<u>Sénégal</u> :				
M. Oumar Wane	Coordonnateur PMF Sénégal	Oumar.wane@undp.org	(221) 864 05 88 (B) (221) 569 57 57 (P)	
Mme Wane Aïssatou Dia	Expert National Micros Projets	satoudiawane@hotmail.com adiawane@yahoo.fr	(221) 864 27 96 (B) (221) 633 42 67 (P)	
<u>Guinée</u> :				
M. Mohamed Efas Sylla	Point Focal GEF/BFS PNUD	Mohamed.efas.sylla@undp.org	(224) 46 88 98 (B)	

Nom et Prénoms	Fonctions	Adresses électroniques	Téléphones	Signatures
M. Oumar Bodié Bah	Expert National Micro Projets Guinée	boumabodie@yahoo.fr	(224) 21 18 25 (P) (224) 27 76 34 (P) (224) 43 38 51 (B)	
CRGP :				
M. Djibril Sall	Coordonnateur Régional du GEF/BFS	CCC-CRGP@omvs.org	(221) 822 20 57 (B)	
M. Fawzi Bedredine	Assistant au Coordonnateur Régional du GEF/BFS	Fawzi.BEDREDINE@omvs.org	(221) 561 12 02 (P) (221) 842 87 75 (B)	
M. Mamadou Ba	Expert Régional Administratif et Financier du GEF/BFS	Mamadou.BA@omvs.org	(221) 842 87 69 (B) (221) 583 66 23 (P)	
Mamadou Moctar SYLLA	Chef Division Etude Programme et Suivi Evaluation, DT/OMVS	Moctar.Sylla@omvs.org	(221)842 96 74 (B) (221)682 53 24 (P)	
M. Gadiry Soumah	Expert Régional en Micros Subventions	Gadiry.SOUMAH@omvs.org	(221) 842 87 74 (B) (221) 515 16 93 (P)	